

« Noël au balcon » : la Mairie de Cannes lance le concours des plus belles décorations et illumine la ville !

Le contexte sanitaire ne doit pas empêcher de célébrer Noël comme il se doit. Du 1^{er} au 24 décembre, David Lisnard, maire de Cannes, invite les habitants à participer avec créativité aux festivités de fin d'année en décorant leur balcon, fenêtre et jardin puis à envoyer une photo de leur réalisation via un formulaire disponible sur cannes.com. Les photos sélectionnées par la Ville seront postées sur ses trois principaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter) et les plus appréciées gagneront une nuitée dans un hôtel cannois pour deux personnes. Pour encourager les participants, des tutoriels amusants sont mis en ligne chaque jour par la mairie sur son site internet et sa page Facebook.

Toujours dans un esprit festif, en plus des animations prévues en centre-ville, des parades de Noël passeront au cœur des quartiers, au plus près des balcons !

Enfin, cette année les illuminations des rues seront dans une tonalité blanc et or pour que Cannes continue à briller de mille feux. En soutien symbolique à la réouverture de l'ensemble des commerces cannois, les lumières de la ville s'allumeront le samedi 28 novembre 2020.

« La vie n'est pas que biologique, elle est aussi sociale, spirituelle, humaine et culturelle. C'est aussi le lien et le partage. L'esprit de Noël unit les gens et par ces temps sinistrés, il doit rester à Cannes synonyme de joie. Noël est éternel ! »
David Lisnard, maire de Cannes

Un concours intitulé « Noël au balcon » avec une nuitée dans un hôtel pour deux personnes à la clé

Le concours « Noël au balcon » consiste à inviter les Cannois à décorer les façades, les balcons, les jardins et fenêtres de leur domicile entre le 1^{er} et le 24 décembre 2020. Une fois la décoration finalisée, les participants envoient une photo de leur réalisation via un formulaire disponible sur cannes.com. Les clichés seront ensuite postés au fur et à mesure sur les trois principaux réseaux sociaux de la ville. Un prix sera attribué en fonction des likes et/ou retweets et les trois premiers lauréats (1^{er} prix Facebook, 1^{er} prix Twitter et 1^{er} prix Instagram) gagneront une nuitée dans un hôtel cannois ! (règlement complet sur cannes.com et en annexe).

Des tutos créatifs en amont du concours pour donner des idées à tous. Dès samedi 28 novembre, des vidéos courtes et ludiques seront mises en ligne sur les réseaux sociaux municipaux pour suggérer des idées de décoration inventives et écolos à réaliser soi-même

avec des objets de récupération.

Clin d'œil à l'enfance, dans le numéro de décembre du mensuel municipal Cannes Soleil, des boules de Noël à découper et à colorier seront imprimées en cartons épais.

Des parades de Noël au cœur des quartiers cannois

En complément des animations prévues en centre-ville, des parades de Noël se déplaceront au cœur des quartiers pour être au plus près des habitants et visibles des balcons et terrasses. Plus d'infos à venir. Des illuminations toujours aussi radieuses à partir de samedi 28 décembre. Dans tous les quartiers de la ville, les décorations de rue seront au rendez-vous à partir du samedi 28 novembre, jour de réouverture de nos commerces cannois : petits et grands pourront admirer les guirlandes aux palmiers de la Croisette, les entrées de ville magnifiées, les structures en 3D, l'immense plafond lumineux du boulevard Carnot (1 200 mètres) et le sapin de 33 mètres de haut devant le Palais des Festivals et des Congrès (mis en lumière le 7 décembre). Cette année, la majorité des motifs a été renouvelé dans une tonalité à dominante blanc et or. Les places et ronds-points seront agrémentés de décorations 3D sur le thème du cinéma.

Informations au public :

Site officiel de la Mairie de Cannes www.cannes.com

Téléphone 04.97.06.40.83 / 04.97.06.40.77 / 04.97.06.46.01 du lundi au vendredi -

Mail : animations@ville-cannes.fr

[Signaler un abus](#)

Partager :